

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2013

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 9 septembre 2013, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Huguette Drouin
Johanne Béliveau
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Monsieur Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

13-09-169

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2013**

13-09-170

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 12 août 2013.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Johanne Béliveau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2013.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÉGLEMENT NO 216-2006 TEL QU'AMENDÉ**

13-09-171

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2006 tel qu'amendé, au courant du mois d'août 2013, pour la somme de 4 664.51 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.2 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE EN VERTU DU RÉGLEMENT NO 202-2003 TEL QU'AMENDÉ**

13-09-172

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu d'adopter le rapport des dépenses autorisées par l'inspecteur en voirie en vertu du règlement no 202-2003 tel qu'amendé, au courant du mois d'août 2013, pour la somme de 1 264.73\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

6. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant de 66 317.93 \$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 3194 à 3218

13-09-173

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
CHÈQUES ÉMIS EN AOÛT			
3191	SOC.CANADIENNE DES POSTES	297.45	FRAIS DE POSTE
3192	BELL MOBILITÉ	140.72	FRAIS CELLULAIRES
3193	BELL CANADA	130.80	FRAIS TELECOPIEUR
	TOTAL CHÈQUES ÉMIS EN AOÛT	568.97	
3194	EXCAVATION JEAN-GUY RICHER (1994)	381.89	REMB. DE TAXES
3195	SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	1 131.22	REMISE RÉGIME DE RETRAITE
3196	BELL MOBILITÉ	38.13	FRAIS TÉLÉAVERTISSEURS
3197	HYDRO-QUÉBEC	229.27	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
3198	HYDRO-QUÉBEC	497.05	ÉCLAIRAGE DES RUES
3199	ÉLECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	421.36	ESSENCE
3200	PAQUETTE ET ASSOCIÉS	84.68	HONORAIRES HUISSIERS
3201	PETITE CAISSE LUCIE CÔTÉ	183.42	DÉPENSES DE LA PETITE CAISSE
3202	CLINIQUE VÉTÉRINAIRE MONT-TREMBLANT	78.47	SERVICES PROFESSIONNELS
3203	LES ENTREPRISES MALLETTE ENR.	146.30	FOURNITURES PÉRISSABLES
3204	ANNULÉ		
3205	MAXI MÉTAL	432.62	ÉJECTEUR À AIR - CAMION INCENDIE
3206	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	43.89	GANTS, AMPOULES, MÈCHE, VIS
3207	GROUPE YVES GAGNON	80.11	FOURNITURES VOIRIE
3208	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	1 406.62	ENSEIGNES ET ACCESSOIRES
3209	SOLUTIA TELECOM QUEBEC	48.82	REMPLACEMENT D'UN CELLULAIRE
3210	HUGUES JACOB	121.15	FRAIS DE DÉPLACEMENT: 76.33 ACHAT D'UNE SOURIS POUR ORDI & DE RECHARGE:44.82\$
3211	JEAN-PIERRE RAYMOND	50.00	ALLOCATION CCU 2013-08-30
3212	FRANCINE LAFOREST	50.00	ALLOCATION CCU 2013-08-30
3213	RITA TITLEY	50.00	ALLOCATION CCU 2013-08-30
3214	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	1 264.73	NIVELAGE
3215	HUGUETTE DROUIN	32.31	FRAIS DE DÉPLACEMENT (CULTURE)
3216	EFFIGIART	1 741.87	PANNEAU D'AFFICHAGE DU VILLAGE (50% DU MONTANT)
3218	J.M.LÉONARD ÉLECTRICIEN INC.	41 373.75	LAMPDAIRES - RUE PRINCIPALE
	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 952.40	RETENUES DE SALAIRES (PAR ACCÈSD)
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 245.49	RETENUES DE SALAIRES (PAR ACCÈSD)
	SALAIRES VERSÉS	9 663.41	DÉPÔTS DIRECTS
	<u>TOTAL</u>	<u>66 317.93</u>	

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

7. ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'AOÛT 2013

13-09-174

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Johanne Béliveau et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois d'août 2013.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

8. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Steven Larose, maire, informe sur les points suivants :

- Il mentionne qu'en raison des élections municipales, il n'y aura pas de séance ordinaire du conseil municipal en octobre. La prochaine séance aura lieu le 30 septembre à 20h.
- Les travaux sur la rue principale progressent toujours aussi bien. L'installation des lampadaires est prévue sous peu.
- Le 5 septembre dernier, a eu lieu le tournoi de golf annuel de la MRC des Laurentides. La généreuse contribution des joueurs et des commanditaires de l'évènement a permis d'amasser une somme de plus de 17 000 \$, qui sera remise aux organismes La Samaritaine et Objectif Partage.
- Encore une fois, les gens de la région ont bien répondu à l'appel de la collecte de sang des services d'urgence des quatre villages en août dernier, puisque le décompte final faisait état de 59 donateurs.

13-09-175

9. **ECOCENTRE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT que la MRC des Laurentides réserve le montant de 12 000\$ à la municipalité de Montcalm pour la réalisation des travaux d'implantation d'un écocentre municipal;

CONSIDÉRANT que les dépenses doivent être engagées avant la fin de l'année 2013 pour être éligibles à la subvention;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de débiter les travaux pour l'implantation d'un écocentre au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, sans toutefois que les frais ne dépassent le montant attribué par la MRC des Laurentides de 12 000\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

10. **INAUGURATION DES PANNEAUX D'INTERPRÉTATION**

La MRC des Laurentides et les municipalités participantes, invitent la population à l'inauguration du circuit de panneaux d'interprétation historique le long du corridor aérobique le **18 octobre prochain à partir de 9 h 30**. Les gens sont invités à venir rouler à vélo et découvrir des faits surprenants sur l'histoire du territoire. Ce projet culturel est initié par la MRC des Laurentides dans le cadre de son entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications et réalisé en partenariat avec les municipalités d'**Amherst, d'Arundel, d'Huberdeau et de Montcalm**.

11. **URBANISME**

11.1 **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 303-2013 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 193-2002, AFIN DE CRÉER LA ZONE 16-V ET D'AJOUTER LA CLASSE «REPARATION MÉCANIQUE»**

13-09-176

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement no 303-2013 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 193-2002, afin de créer la zone 16-V et d'ajouter la classe «réparation mécanique».

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11.2 **DÉROGATION MINEURE EU ÉGARD AU 16 RUE DE ZURICH**

13-09-177

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure eu égard à la propriété sise au 16 rue de Zurich a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT que ladite demande vise à reconnaître un projet d'agrandissement sur le lot 43-P, rang 3, 16 rue de Zurich, rendant dérogoire la marge de recul arrière résultante diminuée à 4 mètres au lieu du minimum de 5 mètres requis par la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que ladite demande est reçue favorablement par le comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure dans le présent cas à la condition que le projet s'harmonise (revêtement et couleur) avec le reste du bâtiment principal.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11.3 **DÉROGATION MINEURE EU ÉGARD AU 63 RUE ROGER**

13-09-178

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure eu égard à la propriété sise au 63 rue Roger a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT que ladite demande vise à reconnaître une dérogation mineure sur le lot 7-P, rang 2, 63 rue Roger, sur la hauteur du bâtiment complémentaire qui possède une hauteur de 6,06 mètres tandis que le bâtiment principal possède une hauteur de 4,55 mètres. En conséquence, un écart de 1,51 mètres dérogatoire puisque le bâtiment complémentaire possède une hauteur supérieure à celle du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que ladite demande est reçue défavorablement par le comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Madame la Conseillère Johanne Béliveau et résolu que le conseil rejette la dérogation mineure dans le présent cas.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

12. **VOIRIE**

12.1 **TRANSFERT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES**

13-09-179

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu d'autoriser le transfert de crédits budgétaires suivant :

- Le montant de 6 000\$ du poste 02 190 411 (Services scientifiques et de génie), avec une répartition pour les postes 02 320 521 (Entretien des chemins) et 02 320 620 (Gravier, sable, asphalte).

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

12.2 **OCTROI DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT POUR LES ANNÉES 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016**

12.2.1 **SECTEUR SUD (WEIR ET MONT-BLANC)**

13-09-180

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres public eu égard au déneigement des chemins pour les années 2013-2014, 2014-2013 et 2015-2016, pour le secteur sud;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue dans les délais prescrits;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat relatif à l'entretien des chemins d'hiver pour le secteur sud (Weir et Mont-Blanc), pour les années 2013-2014, 2014-2013 et 2015-2016, à Gilbert P. Miller & Fils Ltée, pour la somme de 291 921.53 \$ taxes incluses. Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

- 13-09-181 12.2.2 **SECTEUR DU LAC VERDURE**
- CONSIDÉRANT** que la municipalité a procédé à un appel d'offres par voie d'invitations écrites eu égard au déneigement des chemins pour les années 2013-2014, 2014-2013 et 2015-2016, pour le secteur du lac Verdure;
- CONSIDÉRANT** qu'une seule soumission a été reçue dans les délais prescrits;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat relatif à l'entretien des chemins d'hiver pour le secteur du lac Verdure, pour les années 2013-2014, 2014-2013 et 2015-2016, à Excavation DMO, pour la somme de 91 405.12 \$ taxes incluses. Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
- 13-09-182 12.2.3 **DÉNEIGEMENT DES BÂTIMENTS PUBLICS**
- CONSIDÉRANT** que 3 soumissions ont été obtenues eu égard au déneigement des bâtiments municipaux pour les années 2013-2014, 2014-2013 et 2015-2016;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour le déneigement des bâtiments municipaux, pour les années 2013-2014, 2014-2013 et 2015-2016 au plus bas soumissionnaire, soit Gilbert P. Miller & Fils Ltée, pour la somme de 5,691.26 \$.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
- 13-09-183 12.3 **CHEMIN MCKENZIE**
- CONSIDÉRANT** que le statut des chemins McKenzie et Schippel est privé;
- CONSIDÉRANT** que des demandes proviennent de citoyens en raison des difficultés d'accès à certains services, notamment pour les services d'urgence lorsqu'ils doivent trouver les adresses;
- CONSIDÉRANT** que lesdits chemins sont sans issue et certaines propriétés se retrouvent non accessibles;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu d'obtenir une entente avec le propriétaire des chemins Schippel et McKenzie afin d'en améliorer leur accès aux services d'urgence.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
- 13-09-184 12.4 **RESCINDER LA RÉOLUTION NO 11-04-85 – PARTIE ABOLIE DU CHEMIN DUNCAN**
- Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Madame la Conseillère Johanne Béliveau et résolu à l'unanimité de rescinder la résolution no 11-04-85 intitulée : Partie abolie du chemin Duncan.
- adoptée à l'unanimité des conseillers -

13. **SERVICE INCENDIE**

13.1 **FORMATION RCR**

13-09-185

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'autoriser la formation RCR selon la liste fournie par le directeur du service de protection contre l'incendie, selon les coûts afférents.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

13.2 **FORMATION POMPIER 1 POUR ALEXANDRE LARRIVÉE PLANTE**

13-09-186

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'autoriser la formation Pompier 1 pour le pompier-cadet Alexandre Larrivée-Plante, selon les coûts afférents.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

14. **MANDAT AUX PROCUREURS – DOSSIER DE COUR 700-17-010209-137**

13-09-187

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu de mandater Me Joanne Côté, avocate de l'étude Prévost Fortin D'Aoust s.e.n.c.r.l. pour représenter la municipalité dans le dossier de cour 700-17-010209-137 et d'autoriser les dépenses afférentes.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

15. **VARIA**

Aucun nouveau sujet.

16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

17. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

13-09-188

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Madame la Conseillère Johanne Béliveau, et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.